

## APPEL A PROJET

### RESTAURATION PENDANT L'ÉVÉNEMENT « WEEK-END MARITIME »

#### MILLENAIRE DE CAEN

### Préambule

Le GIP Millénaire a pour objet de concevoir, d'organiser et de coordonner un ensemble d'événements artistiques et culturels dédié au Millénaire de Caen en 2025.

Caen célébrera 1000 ans d'histoire avec plus de 250 événements pour mettre en lumière la richesse de son patrimoine, de sa culture artistique et scientifique, et la projeter vers demain. Dans les quartiers et son cœur historique, dans ses rues et entre les murs de ses édifices d'exception, sur terre, dans les airs et sur l'eau, la fête sera partout et accessible à tous.

Un certain nombre de grand temps forts viendront jaloner l'année 2025. Le GIP organise l'événement « Week-end maritime » les 27, 28 et 29 juin 2025. Cet événement a pour objectif de réaffirmer davantage le caractère maritime du territoire et de valoriser les acteurs du territoire qui travaillent en lien avec la mer. Caen et la mer est une histoire qui dure depuis 1000 ans ! Pendant 3 jours, le Millénaire investit le port et la Presqu'île. 48 gréements, autant que de communes dans la Communauté urbaine Caen la mer, seront à quai pour accueillir les visiteurs avant la grande parade maritime du 29 juin. On y trouvera entre autres le Belem, le Phoenix, le Milpat, la Granvillaise, la Nébuleuse. A terre et sur l'eau, la fête battra son plein : concerts, projections, portes ouvertes, expositions, activités nautiques et animations...

Cet événement mobilisera un grand nombre de bénévoles, du personnel technique et l'équipage des navires. Nous estimons la jauge publique entre 30 000 et 60 000 personnes sur l'ensemble de l'événement.

### Présentation de la consultation

Dans le cadre de l'événement « Week-end maritime » des 27, 28 et 29 juin 2025, le GIP Millénaire recherche un candidat en capacité de mettre en place une cantine maritime sur le Quai Lamy à Caen. L'objectif est que le public de cet événement puisse accéder à une alimentation de qualité en lien avec l'identité de l'événement.

Le candidat sera en charge de la gestion de la restauration et de l'espace de convivialité/bar mais également de diffuser de la pédagogie sur les produits de la mer au grand public.

Cette cantine devra proposer de la gastronomie locale et maritime accessible au plus grand nombre. Pour se faire, le candidat se chargera de constituer un collectif de restaurateurs en capacité de répondre à cet objectif.

### Contenu de l'offre attendue

Le présent cahier des charges a pour but d'exposer les modalités de candidature pour l'occupation d'un espace de restauration et bar au regard des critères suivants :

- Ouvrir aux équipages la cantine maritime le jeudi entre 18h et 21h

- Ouvrir au public la cantine maritime du Millénaire sur les créneaux suivants :

Vendredi 27 juin 2025 : 10h – 23h30

Samedi 28 juin 2025 : 10h – 23h30

Dimanche 29 juin 2025 : 9h – 15h

Le bar devra rester ouvert sur toute la durée de l'ouverture de la cantine.

Offre de restauration et un espace bar :

- Demander aux restaurateurs de proposer lors des repas principaux, un plat à base de produits de la mer et un plat végétarien, avec des produits frais, locaux et de saison. Une offre goûter devra également être proposée chaque après-midi. Le GIP interdit la cuisson sous le chapiteau prévu pour le public ;

- Proposer des assiettes à des prix accessibles pour un repas comprenant un plat et un dessert, ainsi qu'un menu enfant ;

- Proposer un espace bar avec, entre autres, des boissons locales, à tarif accessible pour le grand public. Différents prix peuvent être proposés pour un même produit. Proposer différentes boissons sans alcool, boissons fraîches ainsi que café et thé. Il ne pourra pas être proposé des boissons alcoolisées au-delà du 3ème groupe ;

- Concernant l'aménagement des espaces commerçants :

- Prévoir le matériel technique nécessaire pour la cantine (réchauffe, frigos, etc...) ;
- Prévoir le matériel nécessaire au respect de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène alimentaires (ex : lave main, etc ...) ;
- Prévoir l'aménagement qualitatif et attractif de chaque espace traiteur (tables, comptoir, vitrines etc...).

- Prévoir des paiements auprès de tous les commerçants possibles en espèces et en Carte Bancaire ;

- Être en capacité de servir au minimum 4000 assiettes par repas sur l'ensemble de l'événement ;

- S'organiser sur le ré approvisionnement des plats proposés, au cours du week-end, d'un service à l'autre ;

- Avoir le personnel suffisant sur chaque espace afin de s'assurer de la fluidité des files d'attente, tout au long du week-end ;

- Mettre à disposition du personnel sur l'ensemble du week-end afin de diriger le public mais également de vider les poubelles mises à disposition sous le chapiteau, et nettoyer les espaces de restauration ;

- Laisser l'espace libre de tout équipement le lundi 30 juin pour le démontage du chapiteau (à préciser avec le prestataire) ;

- Effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à son activités (débits temporaires...) ;

- Respecter la réglementation en vigueur en matière d'hygiène alimentaires.

### Communication attendue

- Mettre en place une signalétique afin de présenter les restaurants présents, les plats proposés et leur tarif, en respectant la charte graphique du Millénaire ;

- Relayer la communication de la cantine effectuée par le GIP Millénaire auprès des clients et réseaux de chaque restaurateur ;

### Documents attendus par le candidat retenu

Transmettre 1 mois avant la manifestation les documents suivants, pour chaque restaurateur présent :

- ⇒ Extrait d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers de moins de 3 mois
- ⇒ Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité
- ⇒ Copie de l'attestation de formation à l'hygiène alimentaire

- Prévenir le régisseur deux mois avant la manifestation de l'ensemble des équipements électriques qui seront installés lors du week-end maritime, et leurs puissances respectives afin de les faire figurer dans le dossier de sécurité et de s'assurer de la puissance électrique totale au cours du week-end,

- Signer la charte d'écoresponsabilité (en annexe) et à veiller aux objectifs suivants : gestion des ressources et des déchets, implication des acteurs locaux et inclusion des publics, communication et évaluation.

### Mise à disposition par le GIP MILLENAIRE

- un stand par restaurateur (où pratiquer la réchauffe)
- un chapiteau pour accueillir le public
- des bacs déchets nécessaires pour l'événement
- des tables et de chaises pour accueillir le public

### Redevance

Le candidat n'aura pas à s'acquitter d'une redevance dans le cadre de cet appel à candidature. Le GIP Millénaire devra s'acquitter d'une redevance auprès

de la Ville de Caen pour l'occupation du domaine public.

### Les modalités de retrait des dossiers

Le dossier de consultation est mis à disposition, sur le site du GIP Millénaire et celui de la Ville de Caen, il ne sera ni expédié par envoi postal ni par courrier électronique.

Les conditions de remise des projets d'occupation

Les projets devront comporter le cahier des charges signé et un dossier complet comprenant notamment :

- Une présentation du candidat et de différentes références ;
- Une note de présentation du projet avec un schéma d'implantation ;
- Les conditions d'installation et de gestion de l'activité, les dispositifs mis en place pour répondre aux contraintes de l'espace et de l'environnement ;
- L'organisation des moyens humains envisagés (effectifs, qualification) ;
- Les cadres techniques complétés ;
- La charte d'écoresponsabilité (en annexe) signée.

### Critères de Sélection

Les propositions seront analysées et classées selon les critères suivants appréciés au regard des éléments présentés par le candidat dans son dossier et plus particulièrement dans les éléments listés ci-après :

1 / La valeur technique - 60 points :

- Qualité des installations : équipements, structures,
- Diversité de menus proposés,
- Éléments de développement durable :

Origine et qualité des produits

Actions visant la réduction de la consommation électrique

Actions visant la réutilisation des emballages et couverts, la réduction des déchets, le recyclage des déchets, la réutilisation et la recyclabilité du décor

2/ Nombres de restaurateurs – 20 points

3/ L'expérience, les références et le nombre de personnel présent - 20 points

### Calendrier Prévisionnel :

L'appel à projets se déroule en plusieurs étapes :

- 12/02 : Publication de l'appel à projet
- 09/03 à 18h00 : Date limite dépôt des dossiers
- 10/03 - 17/03 : Traitement des dossiers
- 17/03 : Choix du projet

Les dossiers peuvent être envoyés par email à [millenaire@caen.fr](mailto:millenaire@caen.fr) ou déposés directement à l'adresse suivante :

GIP Millénaire Caen 2025

Hôtel de Ville

Esplanade Jean-Marie Louvel

14027 CAEN cedex 9

### Contact :

Pour toute question relative à cet appel à projet, veuillez contacter le GIP Millénaire à [millenaire@caen.fr](mailto:millenaire@caen.fr) en indiquant dans l'objet de votre mail « Question – Appel à Candidature Restauration ».